

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
d'ASSAINISSEMENT
PA2M**

Siège Social :

MAIRIE D'ARBOIS 39600

Secrétariat : le jeudi de 10h00 à 12h00

Tél : 03 84 66 55 55 (mairie d'Arbois)

Extrait du registre des délibérations

Objet : Election des membres de la Commission MAPA - 2026-024

L'an deux mille vingt-six, le 16 avril à 20h, le Comité Syndical dûment convoqué en date du 09/04/2026, s'est réuni en mairie de Mesnay.

Délégué(e)s en exercice : 8 Quorum : 5 Présent(e)s : 8 Absent(e)s : 0 Pouvoir(s) : 0

PRESENTS (8) : PACCARD Joël et PETIT Léo, Pupillin ; BOUDRY Jeanne et JAILLET Marc, Arbois ; MENEUST Pierre et CREUZOT Gilles, Mesnay ; ALBINI Thierry et DULAC Caroline, Montigny les Arsures.

SECRETAIRE : MENEUST Pierre, Mesnay

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu le CGCT et notamment l'article L.1414-2 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 22/12/2026 n° 39-2025-12-22-00003 portant création du syndicat intercommunal d'assainissement PA2M et validant ses statuts ;

Sont proposés :

Membres titulaires : Jeanne Boudry, Léo Petit, Pierre Meneust, Thierry Albin, Caroline Dulac

Membres suppléants : Claire Delolme, Gilles Creuzot, Marc Jaillet, Joël Paccard, Cathy Bugada

A l'unanimité, les délégués valident la composition de la commission MAPA telle que présentée ci-dessus.

Pour copie conforme et certification,

M. Pierre Meneust, secrétaire de séance

Mme Jeanne Boudry, présidente

